

REFORME DES RETRAITES :

poursuivons la mobilisation !

Après un vote favorable à 10 voix près à l'Assemblée Nationale, un rejet unanime au Sénat, à nouveau l'examen du projet de réforme des retraites va avoir lieu cette semaine à l'Assemblée Nationale avec un vote prévu le 26 novembre.

Pour la CGT, il faut continuer à agir :

Car le projet de réforme est injuste. Il va particulièrement pénaliser les femmes et les jeunes et généraliser la baisse des pensions pour tous.

Il est aussi inéquitable. Il fait peser l'ensemble des efforts de financement sur les salariés et les retraités. Les salariés vont subir une augmentation de leurs cotisations, alors que les salaires stagnent et les retraités une perte de pouvoir d'achat consécutive au recul dans le temps de la valorisation des pensions.

Les attentes sont fortes. Les sondages le disent : les français sont toujours attachés à la retraite à 60 ans et à une réelle reconnaissance de la pénibilité permettant de partir bien avant l'âge de 60 ans.

Pour répondre aux besoins des salariés et des retraités, la CGT maintient pour exigences :

- ✓ *Le rétablissement de l'âge d'ouverture des droits à 60 ans, avec une retraite d'au moins 75 % du salaire d'activité et au moins égale au SMIC (que la CGT revendique à 1 700 €), la prise en compte de la pénibilité par des mesures d'anticipation d'âge avant 60 ans.*
- ✓ *L'égalité entre les femmes et les hommes,*
- ✓ *Une retraite de haut niveau pour le plus grand nombre et en particulier les plus jeunes d'entre nous.*

**D'autres solutions existent,
l'ensemble des propositions formulées par la CGT
sont crédibles et peuvent être prises en compte.**

La réforme proposée n'est ni équilibrée, ni juste et n'assurera pas les retraites des générations futures. Ce texte est dans la suite de la déstructuration durable commencée par les réformes de 1993, 2003, 2010 et c'est bien son défaut majeur.

Après l'envoi par l'Union Locale CGT d'Arles d'une lettre ouverte au Député, Michel Vauzelle, et avant le vote définitif du projet de loi sur les retraites à l'Assemblée nationale :

**L'Union Locale CGT d'Arles appelle
le lundi 25 novembre à 17H
à se rassembler devant la permanence du Député
Place de la République à Arles,**

Le Député ne doit pas voter un texte dicté au gouvernement par les patrons et le Medef.

Le Député ne doit pas voter un texte porteur de mesures régressives pour les salariés, les retraités et les privés d'emplois.